

Après dix ans de loyaux services, il a seulement droit à un préavis de six jours et aux bons souhaits du directeur local des Postes. Le ministre aurait au moins pu en faire autant, étant donné que l'avenir de cet homme n'est pas très brillant. Mais le ministre ne le comprend pas. Où cet homme peut-il trouver du travail à Raleigh, à Terre-Neuve, province où environ un homme sur quatre est chômeur? On ne peut s'y trouver un emploi facilement.

Dans une question inscrite au *Feuilleton*, mon collègue de Bonavista-Trinity-Conception (M. Moores) demandait récemment au gouvernement quelle était sa politique à l'égard des bureaux de poste qu'on se proposait de fermer. Voici ce qu'a répondu le ministre:

Avant qu'un bureau ne doive définitivement fermer, tous les renseignements pertinents sont soigneusement vérifiés pour s'assurer que la décision est bien fondée.

Si ce n'est pas là une réponse émanant tout droit d'un ordinateur, je me demande d'où elle est venue. A mon avis, les décisions dans les deux cas dont je viens de parler pourraient difficilement être décrites comme bien fondées et il s'agit seulement là de deux cas parmi d'innombrables autres. A moins, bien entendu, qu'on ne considère pas comme renseignements pertinents l'effet de la décision sur ceux qui sont directement intéressés, auquel cas l'on pourrait dire que la décision est bien fondée. Ceci permet de bien mesurer l'échec complet d'un homme dont on attendait beaucoup, en l'occurrence le ministre des Postes. Il est juste de dire qu'à aucun moment, les êtres humains n'ont été considérés comme des «renseignements pertinents» ni même tout simplement comme «pertinents».

Le prétexte que le ministre a invoqué pour entreprendre une réforme des Postes aurait pu être très valable s'il s'était agi de la chaîne d'assemblage de quelque usine d'automobiles ou de quelque fabrique de meubles. Mais ce n'était pas le cas. Le ministre avait affaire à une institution humaine: les Postes.

J'espère que les députés me comprennent bien. Je crois à la réforme. C'est ce qui explique ma présence ici en qualité de conservateur progressiste. Je crois au progrès, au changement, s'il améliore. Toutefois, je ne crois pas au changement dont a parlé le ministre durant tout son discours cet après-midi—simplement pour le plaisir de changer. Lorsque le service que nous assurons au peuple est bon, ne le supprimons pas avant de le remplacer par un meilleur.

Dans ses remarques cet après-midi, le ministre a parlé de la disparition des dentistes, des médecins et des banques. Qu'allons-

nous faire? Au nom du ciel, pourquoi le ministre ne se rend-il pas à Terre-Neuve? Les gens dont je parle n'ont jamais vu un médecin, un dentiste et ils ne sont jamais entrés dans une banque. De quels médecins, de quels dentistes, de quelles banques parle-t-il? Cela témoigne d'une mentalité montréalaise ou torontoise. Je crains que nous ayons déjà détruit notre service postal.

Peut-être que si le ministre voulait donner sa démission, nous pourrions en avoir un nouveau qui préparerait d'avance ses réformes, au lieu de commander des études de trois quarts de million de dollars et de procéder ensuite sans réfléchir et avec désinvolture. Le ministre semble obsédé par l'idée que les Postes doivent se suffire à elles-mêmes. Pourrait-il nous dire si ses études coûteuses et ses jeunes adjoints brillants font leurs frais? Je me demande en fait si le ministre fait ses frais.

Le ministre a dit et répété que le ministère des Postes devait faire ses frais, de sorte que ceux qui ne sont pas usagers des services postaux n'aient pas à payer la note par leurs impôts. Je vous le demande, est-ce là l'esprit de la Confédération? Même si je viens d'une province tard venue à la Confédération, je crois comprendre la situation un peu mieux que le ministre. Les quatre provinces ne se sont-elles pas groupées en 1867 dans leur intérêt réciproque? Terre-Neuve n'a-t-elle pas rallié la Confédération en 1949 dans l'intérêt réciproque du Canada et de Terre-Neuve, et l'union ne nous a-t-elle pas avantagés tous deux? La province n'a-t-elle pas toujours assumé sa part du fardeau financier? Le ministre n'a pas à répondre, car je sais que nous étions alors moins bien nantis, et le sommes toujours. Mais un beau jour, nous nous mettrons à flot, et il en va de même du gouvernement.

Je suppose que, si le ministre actuel des Postes était premier ministre, il n'y aurait pas de forces armées au Canada ni de ministère de l'Expansion économique régionale. Les historiens devraient probablement payer pour effectuer des recherches aux archives publiques. Si nous appelions la Gendarmerie royale pour venir à la maison enquêter sur un crime, nous devrions probablement verser des honoraires pour la visite à domicile si le ministre des Postes était premier ministre. Je me demande qui paierait les services des députés. Je pense que les députés doivent se réjouir qu'il ne soit pas premier ministre, comme tous les gens qui vivent dans les régions rurales du Canada sont heureux que la religion et l'instruction ne relèvent pas de sa juridiction, car nos églises et nos écoles seraient probablement fermées. On ne sait